



PROJET ASSOCIATIF

2024 - 2027

Association Régionale
des Missions Locales de
Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| QUI SOMMES-NOUS ? | 4 |
| La genèse de l'ARML BFC | 4 |
| Les dates clés du réseau des Missions Locales | 5 |
| Les ARML dans les textes | 5 |
| L'action de l'ARML BFC depuis sa création | 6 |
| Gouvernance/ Rôle politique | 6 |
| Animation technique régionale | 7 |
| Projets mutualisés | 8 |
| Le réseau des Missions Locales Bourgogne-Franche-Comté | 9 |
| LE PROJET ASSOCIATIF : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE | 10 |
| Une démarche concertée | 10 |
| L'analyse de l'existant | 10 |
| Gouvernance/ Rôle politique | 11 |
| Animation technique régionale | 12 |
| NOS VALEURS | 13 |
| NOS MISSIONS | 15 |
| LES ORIENTATIONS 2024-2027 | 16 |
| Orientation 1 : Œuvrer pour le maintien et le développement d'une culture commune comme enjeu prioritaire | 16 |
| Orientation 2 : Affirmer son rôle politique et son rôle de représentant des 26 Missions Locales à tous les échelons | 17 |
| Orientation 3 : Porter une stratégie d'action et de développement pour et avec le réseau des Missions Locales | 17 |
| Orientation 4 : Conforter la place du réseau des Missions Locales en réaffirmant son identité de principal acteur territorial du service public pour l'insertion des jeunes | 18 |
| LES CONDITIONS DE RÉUSSITE ET MODALITES D'EVALUATION | 19 |

PRÉAMBULE

L'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté a été créée le 1^{er} janvier 2017. Elle est née de la fusion des deux associations régionales de Bourgogne et de Franche-Comté, l'ASSOR et l'Association franc-comtoise des Missions Locales Espaces Jeunes.

Les présidences des deux associations régionales préexistantes ont décidé de poser les fondements, l'identité et le projet de l'ARML Bourgogne-Franche-Comté avant même sa création, et ce de manière concertée avec les Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté.

L'acte fondateur de cette démarche a été un séminaire régional des Présidents et Directeurs des Missions Locales de la nouvelle grande région, qui s'est tenu le 24 mai 2016 à Dole. Quarante-six participants se sont réunis à cette occasion, autour du thème « Je participe à la nouvelle ARML ». C'est suite à cet acte fondateur qu'un premier projet associatif a été écrite de façon concertée avec les présidences et directions de Mission Locale.

En janvier 2024, le Conseil d'Administration de l'ARML BFC a souhaité engager la refonte de ce projet associatif.

L'enjeu de cette démarche :

- Réaliser le diagnostic de l'existant et le chemin parcouru depuis 2017
- Se doter d'un cadre de référence commun actualisé
- Identifier les orientations et les enjeux prioritaires pour les années à venir tout en réaffirmant ses valeurs.

Séminaire des Présidents et Directeurs de Dole, mai 2016



QUI SOMMES-NOUS ?

La genèse de l'ARML BFC

L'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté a été créée le 1er janvier 2017. Elle est née de la fusion des deux associations régionales de Bourgogne et de Franche-Comté, l'ASSOR et l'Association franc-comtoise des Missions Locales Espaces Jeunes.

Nous avons souhaité rappeler ici notre histoire commune ainsi que celle du réseau des Missions Locales.



- 1997 Création de l'ASSOR à l'initiative de Bernard Loiseau
- 2000 Recrutement du 1er animateur régional
- Création du Comité Régional pour l'Insertion des Jeunes (CORIJ) et du GAFOR
- 2004 Intégration du poste d'Assistant Technique Régional (ATR)
- Déploiement du projet régional de mutualisation des hébergements et accès Internet
- 2005 Organisation de la 1ère journée professionnelle régionale
- 2006 Déploiement du réseau régional des psychologues
- 2010 Démarche d'analyse fonctionnelle des Missions Locales
- 2012 Création du site portail commun
- 2013 Déploiement de la mission d'ingénierie sur les Emplois d'Avenir
- 2014 Démarche d'analyse financière et comptable des Missions Locales
- 2015 Migration à I-MILO. Réorganisation du réseau régional des psychologues
- 2016 Transfert de l'association et de l'animation régionale de Beaune à Dijon



- 1999 Création de l'Association franc-comtoise des Missions Locales, PAIO, Espaces Jeunes
- 1999 à 2007
 - Animation du réseau par un directeur de Mission Locale
 - Mutualisation de l'accès aux comptes de messagerie
- 2007 Mise en place de l'animation régionale à Dole
- 2008 Déploiement du premier programme régional de formation (PRF)
- Organisation des deux premières journées professionnelles du réseau
- 2010-2011
 - Disparition des PAIO historiques et constitution d'un réseau de 10 Missions Locales
 - Ouverture du site régional
- 2011-2012 Re labellisation des Espaces Jeunes par la Région, qui passent de 23 à 26
- 2013 Transfert de l'association et de l'animation régionale de Dole à Besançon
- 2015 Internalisation du poste d'Assistant Technique Régional (ATR)

Les dates clés du réseau des Missions Locales

- 1981 Rapport SCHWARTZ
- 1982 Création des 850 PAIO et 61 Missions Locales, par l'Ordonnance du 26 mars
- 1983 Création de la DIIJ (délégation interministérielle à l'insertion des jeunes)
- 1989 Création du CNML rattaché au 1er Ministre. Rapport HASTOY
- 1990 Charte nationale des Missions Locales
- 1993 Création de la DIJ (délégation interministérielle à la jeunesse)
- 2000 Protocole national et création du Syndicat des Missions Locales, le SNML
- 1998 Création du programme TRACE confié aux Missions Locales
- 2001 Signature de la Convention Collective Nationale
- 2003 Création de l'Union Nationale des Missions Locales
- 2004 Inscription des Missions Locales dans le Code du Travail
- 2005 Création du CIVIS confié aux Missions Locales
- 2009 Mission de prescription de contrats aidés autorisée par le Code du Travail
Reconnaissance du rôle des Missions Locales dans le SPO
- 2011 Reconnaissance du rôle des Missions Locales dans le Code de l'Education
- 2012 Déploiement des Emplois d'Avenir confié aux Missions Locales
- 2015 Reconnaissance des Missions Locales comme membres du SPRO
- 2017 Instauration du PACEA et généralisation de la Garantie Jeunes
- 2022 Instauration du Contrat Engagement Jeune
- 2023 Adoption du référentiel national du Label « Mission Locale »

Les ARML dans les textes

- 1990 Apparition des Programmes régionaux d'animation (PRA)
- 1993 Intégration des PRA dans une circulaire nationale relative au réseau accueil jeunes
- 1994 1ère circulaire nationale relative aux PRA
- 2002 Reconnaissance des ARML comme porteuses du PRA par la circulaire DIJ
- 2005 Apparition de la notion d'équipe d'animation régionale dans le protocole national
- 2008 Circulaire DGEFP du 29/09 Convention Annuelle d'Objectifs (CAO) des ARML
- 2014 Reconnaissance des ARML dans les textes constitutifs des CREFOP
- 2017 Circulaire DGEFP du 28/11 Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) des ARML
- 2024 Reconnaissance des ARML dans les textes constitutifs des Comités pour l'Emploi

L'action de l'ARML BFC depuis sa création

Gouvernance/ Rôle politique

- 2017 Installation des instances associatives de l'ARML BFC
 Concertation régionale avec Pôle emploi sur le concours financier aux Missions Locales
- 2018 Participation à la mobilisation initiée par l'UNML dans le cadre du projet de fusion avec Pôle emploi
 Participation à la concertation régionale du PRIC
 Enquête régionale « Les jeunes et la formation »
- 2019 Participation à la mobilisation initiée par l'UNML sur les crédits Garantie Jeunes
- 2020 Concertation régionale avec la DREETS sur les crédits CPO des Missions Locales
- 2022 Courrier à la Ministre du Travail sur les impacts des évolutions liées au CEJ pour les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté
 Concertation régionale avec la Région sur les crédits des Missions Locales
 Journée anniversaire des 40 ans du réseau Bourgogne-Franche-Comté
- 2023 Participation à la mobilisation initiée par l'UNML auprès des parlementaires dans le cadre de la Loi Plein Emploi
 Participation à la concertation régionale sur le protocole de préfiguration du Réseau pour l'Emploi (RPE)
 Séminaire des présidences sur la future gouvernance du RPE
- 2024 Signature du nouveau Pacte-PRIC par l'ARML
 Participation à l'installation du Comité Régional pour l'Emploi



Evènement anniversaire des 40 ans du réseau BFC et signature du Pacte-PRIC par l'ARML

Chiffres clés 2023

- 26 Missions Locales adhérentes
- 10 membres du Bureau
- 5 réunions des instances associatives (CA, AG et séminaires des élus)
- 15 participations à des instances régionales ou nationales (mission de représentation politique)

Animation technique régionale

- 2017 Installation du comité des directions
Installation du GAFOR (coordination du PRF)
Installation des groupes de travail régionaux « référents I-MILO » et « référents entreprises »
1^{er} plan régional de formation (PRF)
1^{ère} journée régionale Garantie Jeunes
- 2020 Accompagnement du réseau – continuité de service pandémie COVID-19
Création d'un poste dédié à l'accompagnement du réseau sur le webmarketing
Installation du pôle ressources numériques
- 2021 Expérimentation régionale « Obligation de formation : quel accompagnement des 16-18 en Mission Locale ? »
- 2022 Installation du groupe de travail régional « Coordonnateurs CEJ » et « référents Obligation de Formation »
- 2023 Création du poste référent labellisation
1^{ère} journée régionale CEJ
1^{er} séminaire des référents Justice Bourgogne-Franche-Comté et Centre Val de Loire
- 2024 Installation du groupe de travail régional « référents handicap »



Expérimentation régionale 16-18 et 1^{ère} journée régionale CEJ

Chiffres clés 2023

- 12 groupes de travail régionaux permanents
- 98 réunions régionales auprès des professionnels du réseau
- 15 listes de diffusion thématiques auprès des directions et professionnels
- 72 sessions de formation et 660 participations
- 59 participations à des instances régionales (mission de représentation technique)
- 161 participations à des évènements (partenaires/ Missions Locales)

Projets mutualisés

- 2017 Création de la plateforme régionale de messagerie (nom de domaine @milobfc.fr)
Création du logo régional harmonisé
- 2018 Extension du service régional « accès Internet » aux ML franc-comtoises volontaires
Extension du réseau régional des psychologues aux ML franc-comtoises volontaires
Déploiement de l'intranet régional RezoMilo
- 2019 Déploiement du site portail régional <https://missionslocales-bfc.fr/>
Lancement du projet « sites intégrés » pour les ML volontaires
Création du consortium PIC Repérage intégrant 22 ML volontaires
- 2020 Actualisation du logo régional harmonisé en lien avec la charte graphique nationale
1^{ère} campagne régionale de communication sur les régies publicitaires des réseaux sociaux
- 2021 1^{ère} Edition de la Rentrée des Solutions
1^{ère} campagne régionale de communication en gare
- 2022 Déploiement du projet « Appui à la mise en œuvre de la comptabilité analytique au sein des Missions Locales »
1^{ère} campagne régionale de communication radio/replay TV
- 2023 Plan régional de démultiplication pour former les salariés au SI I-MILO



Projet PIC Repérage et site portail régional

Chiffres clés 2023

- 1 200** jeunes reçus par un psychologue via le projet régional
- 40 000** visiteurs sur le site portail régional et les sites intégrés des Missions Locales
- 45** supports de communication mutualisés personnalisables
- 919** comptes de messagerie @milobfc.fr
- 68** sites bénéficiaires d'une connexion Internet fournie par l'ARML
- 110 000** vues sur l'intranet régional RezoMilo

Le réseau des Missions Locales Bourgogne-Franche-Comté

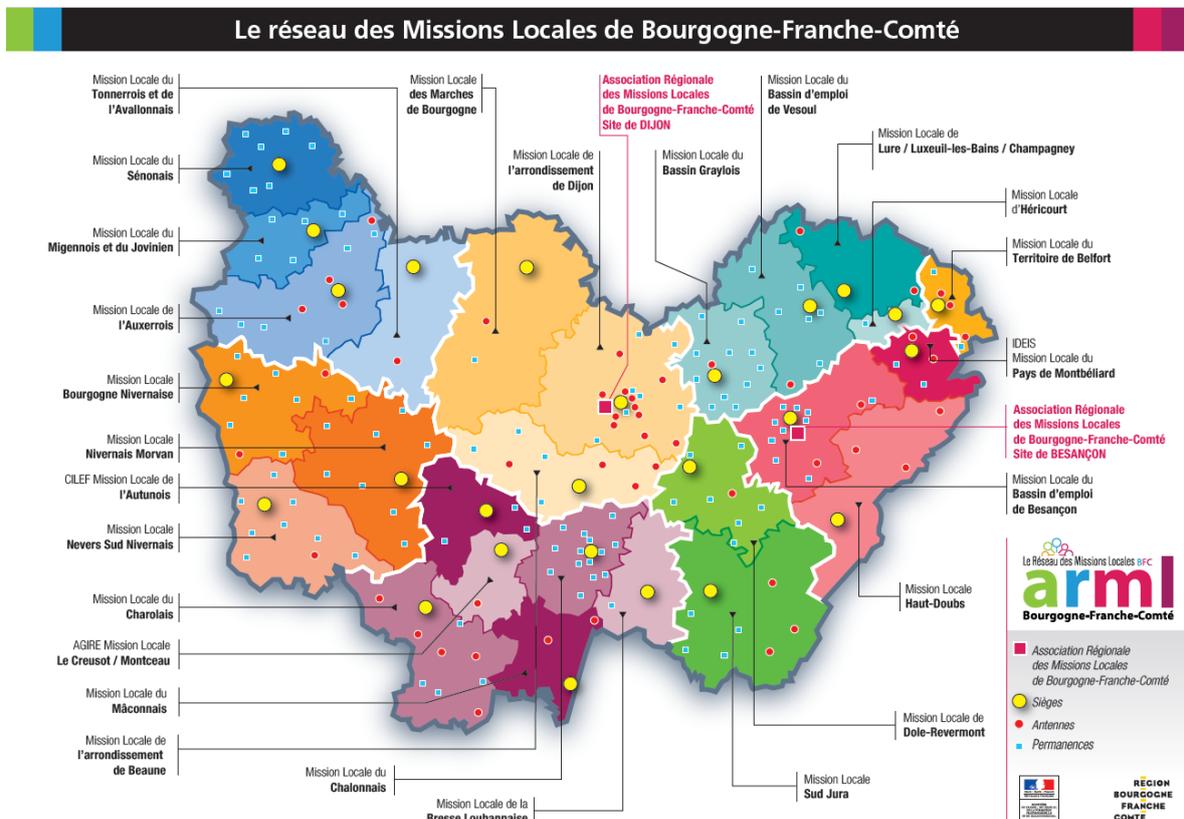
L'action des Missions Locales est essentielle pour aider les jeunes à trouver leur place dans la société et pour accéder à l'emploi comme à l'ensemble de leurs droits : logement, santé, ressources, mobilité, culture, etc.

Le réseau des Missions Locales est chargé par l'État et la Région de la mise en œuvre d'importants dispositifs publics d'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi.

En Bourgogne – Franche-Comté, les 26 Missions Locales de la région accompagnent chaque année plus de 41 000 jeunes dans leurs parcours d'insertion. C'est le premier réseau d'accueil avec 229 sites sur l'ensemble du territoire régional, et plus de 669 professionnels mobilisés.

Voici les chiffres clés de l'activité du réseau Bourgogne – Franche-Comté (2023) :

- 50 250 jeunes en contact
- 16 630 jeunes accueillis pour la première fois
- 41 370 jeunes accompagnés
- 348 430 entretiens réalisés
- 28 000 entrées en emploi ou formation



LE PROJET ASSOCIATIF : UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Le projet associatif de l'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté est à la fois un document stratégique, voté en Assemblée Générale, et une démarche dans laquelle l'ARML BFC s'engage pour les trois années à venir.

La concertation est au cœur de cette démarche, afin de recueillir les besoins, les attentes des Missions Locales vis-à-vis de l'Association Régionale.

Une démarche concertée

Comme en 2016, l'ARML a mis en place une concertation pour une écriture partagée de ce nouveau projet associatif, associant les présidences et directions de Mission Locale ainsi que l'équipe de l'association.

Les travaux ont été animés par le cabinet In formatio.

Des groupes de travail se sont ainsi réunis entre mars et août 2024, capitalisant au total 39 participations.

| Janvier 2024 | Mars 2024 | Mai 2024 | Août 2024 | Septembre 2024 |
|---|--|--|--------------------------------------|---|
| Validation de la démarche par le CA de l'ARML | GT 1 Histoire et valeurs de l'ARML GT 2 Analyse de l'existant | GT 3 Analyse de l'existant GT 4 Orientations stratégiques | GT 5 Orientations opérationnelles | Présentation du projet à l'AG de l'ARML |

L'analyse de l'existant

L'analyse de l'existant est issue de plusieurs démarches complémentaires :

- Le questionnaire de satisfaction renseigné par les Missions Locales dans le cadre de la démarche de labellisation de l'ARML en janvier 2024 et portant sur l'animation technique
- Un sondage transmis auprès des présidences de Mission Locale en mai 2024 et portant sur la gouvernance et le rôle politique de l'association
- Les groupes de travail associant présidences et directions dans le cadre de la refonte du projet associatif.

Gouvernance/ Rôle politique

Points forts identifiés

- Un périmètre d'intervention identifié
- Une représentation de tous les territoires au sein des instances
- Des principes structurants ancrés dans le fonctionnement de l'association : neutralité, équité, respect de la diversité et de l'autonomie, place du local, bienveillance, solidarité, confiance, transparence
- La régularité des instances
- Des membres engagés et présents régulièrement
- La mise en place des séminaires des élus en présentiel
- La qualité de l'animation et de la préparation des rencontres
- Un fonctionnement autour de stratégies concertées et une bonne articulation entre le politique et le technique (le CA décide sur la base de propositions concertées et préparées avec le comité des directions)
- Un appui stratégique aux présidences, permettant d'asseoir/conforter des positions localement
- Un rôle important dans la négociation des financements du réseau
- Un relai efficace des informations et réponses de l'UNML
- A l'écoute des besoins et initiatives des Missions Locales

Axes d'amélioration identifiés

- Réfléchir sur l'élargissement des participations aux instances de l'ARML
- Mieux faire connaître l'ARML et le réseau national auprès du réseau régional
- Institutionnaliser les séminaires des présidences et les séminaires des directions
- Explorer un format de séminaire associant présidences et directions
- Réaffirmer la participation de tous au sens de '1 Mission Locale = 1 voix'

Animation technique régionale

Points forts identifiés

- Une animation régionale adaptée, réactive, qui s'adapte aux besoins
- Des principes structurants ancrés dans le fonctionnement de l'association : neutralité, équité, respect de la diversité et de l'autonomie, place du local, bienveillance, solidarité, confiance, transparence
- De nombreux espaces de rencontres et des ressources disponibles qui font réseau
- Un niveau de participation important de l'ensemble des 26 Missions Locales
- Un accompagnement efficace dans la mise en œuvre des politiques publiques
- Un fonctionnement autour de stratégies concertées et une bonne articulation politique/technique
- Un appui stratégique aux directions, permettant d'asseoir/conforter des positions localement
- Une mission de représentation et promotion du réseau efficace et efficiente
- Une animation active et diversifiée des partenariats
- Une ingénierie développée sur le portage de projets communs et mutualisés
- Un appui à la professionnalisation des équipes des Missions Locales via le PRF
- Des outils communs qui font réseau (intranet, logo, PRF, site portail, projets mutualisés...)
- Une dynamique ascendante et descendante, permettant d'alimenter le régional via le local et inversement
- Un relai efficace des informations et réponses de l'UNML
- A l'écoute des besoins et initiatives des Missions Locales
- Des sollicitations adaptées
- Une équipe joignable, réactive, des référents thématiques identifiés et mobilisables

Axes d'amélioration identifiés

- Améliorer la visibilité des ressources produites par l'ARML auprès des professionnels
- Renforcer l'animation technique sur l'accompagnement en dehors du CEJ
- Améliorer la visibilité de l'action globale de l'ARML sur le champ partenarial
- Renforcer la veille et l'ingénierie sur les financements en faveur de l'innovation
- Renforcer la capitalisation des bonnes pratiques et innovations et leur essaimage au sein du réseau
- Engager la réflexion sur d'autres projets de mutualisation au sein du réseau
- Consolider les moyens d'actions de l'ARML sur la communication
- Renforcer la fonction d'observatoire régional et en soutien aux Missions Locales

NOS VALEURS

L'action de l'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur les principes issus des textes fondateurs des Missions Locales.

La charte nationale, signée le 12 décembre 1990 par le Conseil National des Missions Locales, fixe les grands principes sur lesquels toutes les Missions Locales s'engagent :

- Une volonté de travailler ensemble sur le territoire,
- Une intervention globale au service des jeunes,
- Un espace d'initiative et d'innovation,
- Une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement.

Depuis la signature de la charte, trois protocoles sont venus réaffirmer les principes et valeurs des Missions Locales. Le dernier en date du 30 septembre 2010 rappelle :

- L'intervention locale et la mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, autour d'offres de service,
- La capacité des Missions Locales à proposer à tous les jeunes, sans discrimination et sur tout le territoire, une offre de proximité efficiente et d'égale qualité,
- Le rôle d'instance d'animation et de concertation des Missions Locales, carrefours des politiques publiques et territoriales.

Enfin, le référentiel national des ARML et de l'UNML adopté en 2022 définit un socle de valeurs communes, à savoir :

- La proximité
- Le professionnalisme
- L'engagement
- L'adaptabilité
- La mission de service public



De manière plus précise, les actions, les comportements et les pratiques des membres et des professionnels de l'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté s'inscrivent dans le respect des valeurs suivantes :

- La prise en compte de tous les territoires
- La confiance et le respect de chacun, notamment le respect de la territorialité et de l'autonomie des Missions Locales
- La solidarité, la neutralité et l'équité au sens « Une Mission Locale, une voix »
- Le faire ensemble : partager pour mutualiser, collaborer et innover
- La prise en compte de tous les jeunes, quels que soient leur statut, leur situation, leur origine, leur lieu de résidence
- L'engagement en faveur de la participation de tous les jeunes, afin de les rendre acteurs de leur citoyenneté
- Le respect de la diversité
- La défense des valeurs du service public et des principes de la République

NOS MISSIONS

Les missions de l'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté sont définies par l'article 3 des statuts de l'association.

L'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté a pour objet de permettre aux Missions Locales de la région, sans se substituer à elles :

- d'être un lieu d'échanges, de réflexions, d'innovation,
- de développer un réseau régional structuré,
- d'être un interlocuteur facilement identifiable et accessible pour les acteurs et partenaires locaux, départementaux, régionaux et nationaux,
- d'être représentés dans les différentes instances,
- de promouvoir et mettre en œuvre des politiques d'insertion des jeunes en prenant en compte, leur attentes, dans l'esprit et dans le cadre des textes en vigueur,
- d'engager toutes actions spécifiques nécessaires dans ce cadre et d'en rechercher les moyens de réalisation,
- d'être un lieu de ressources et de communication pour tous ses membres.

À ce titre, l'association peut exercer à titre accessoire une activité de formation professionnelle.

L'article 7 des statuts stipule également que l'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté porte l'animation régionale et l'assistance technique régionale du Système d'information des Missions Locales, ainsi que le Programme Régional d'Animation et le Programme Régional de Formation qu'elle est chargée de développer.

LES ORIENTATIONS 2024-2027

L'Association Régionale des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté se donne pour les 3 années à venir 4 orientations stratégiques, déclinées en axes opérationnels et actions.

Les fiches actions feront l'objet d'une réflexion collective et seront soumises au Conseil d'Administration de l'association. Elles seront actualisées régulièrement.



Orientation 1 : Œuvrer pour le maintien et le développement d'une culture commune comme enjeu prioritaire

AXE 1

Renforcer la participation des membres au sein des instances associatives et politiques de l'ARML BFC

Actions :

- 1.1 Institutionnaliser les séminaires régionaux associant gouvernances et directions de Mission Locale comme des instances complémentaires contribuant à une culture commune
- 1.2 Expérimenter le parrainage entre présidences de Mission Locale au sein du réseau régional, notamment en soutien aux présidences nouvellement élues

AXE 2

Renforcer la mission de pôle d'échanges, de ressources et d'expertise au profit des Missions Locales

Actions :

- 2.1 Renforcer l'animation métier proposée par l'ARML BFC : conforter l'existant et ouvrir l'animation à de nouvelles thématiques
- 2.2 Renforcer la visibilité des ressources produites par l'ARML BFC auprès de l'ensemble des professionnels du réseau

AXE 3

Réaffirmer la place de l'ARML dans la politique de professionnalisation de la branche via le programme régional de formation (PRF)

Action :

- 3.1 Préserver l'adéquation aux besoins de la programmation régionale dans le nouveau cadre national des PRF

Orientation 2 : Affirmer son rôle politique et son rôle de représentant des 26 Missions Locales à tous les échelons

AXE 4

Garantir la représentation des Missions Locales dans les instances de gouvernance régionales et territoriales des politiques publiques destinées aux jeunes

Actions :

- 4.1 Garantir la prise en compte des Missions Locales au sein du Réseau pour l'Emploi via la représentation politique de l'ARML BFC au comité régional
- 4.2 Réaffirmer la participation et le rôle des gouvernances et directions des Missions Locales dans les instances départementales et locales du Réseau pour l'Emploi
- 4.3 Maintenir le bon niveau de représentation technique au sein des instances régionales de gouvernance des politiques jeunesse

AXE 5

Favoriser la représentation et la prise en compte de la parole des Missions Locales BFC au sein du réseau national porté par l'UNML

Actions :

- 5.1 Proposer des espaces d'échanges réguliers avec l'UNML pour faire vivre l'appartenance au réseau national
- 5.2 Favoriser la représentation des Missions Locales BFC aux travaux animés par l'UNML (commissions, groupes de travail etc.) : engager une réflexion sur l'organisation et le mandat de cette représentation
- 5.3 Continuer à contribuer à l'animation technique nationale portée par l'UNML

Orientation 3 : Porter une stratégie d'action et de développement pour et avec le réseau des Missions Locales

AXE 6

Réaffirmer la fonction de veille et prospective de l'ARML dans un contexte en constante évolution

Actions :

- 6.1 Accompagner les gouvernances et directions des Missions Locales dans la prise en compte des évolutions sociétales et des politiques publiques
- 6.2 Accompagner les évolutions numériques et technologiques, notamment dans le cadre du futur système d'information des Missions Locales
- 6.3 Renforcer l'ingénierie développée au service de l'innovation en Mission Locale, notamment la veille et l'appui à la mobilisation de financements dédiés
- 6.4 Maintenir le système de veille porté par l'ARML BFC en soutien aux Missions Locales et renforcer la participation de ces dernières pour capitaliser les bonnes pratiques et innovations

AXE 7

Développer la stratégie de projets mutualisés tout en sécurisant l'existant

Actions :

- 7.1 Sécuriser le financement des projets mutualisés existants portés par l'ARML BFC au profit des Missions Locales (internet, messagerie, réseau des psychologues)
- 7.2 Engager la réflexion sur l'élargissement de la mutualisation au sein du réseau BFC

AXE 8

Favoriser l'engagement des Missions Locales dans la démarche nationale de labellisation et demain dans leur démarche d'amélioration continue

Actions :

- 8.1 Développer l'appui aux Missions Locales dans leur labellisation et démarche d'amélioration continue via un pôle ressource et d'expertise dédié
- 8.2 Intégrer la démarche d'amélioration continue dans les pratiques et l'activité de l'ARML BFC

AXE 9

Favoriser la prise en compte de la parole des jeunes et leur participation au sein des Missions Locales

Actions :

- 9.1 Animer un espace régional de réflexion visant à renforcer la prise en compte de la participation des jeunes par les Missions Locales BFC, en s'appuyant notamment sur l'Institut Bertrand Schwartz
- 9.2 Renforcer la visibilité de la parole des jeunes auprès des acteurs institutionnels régionaux

Orientation 4 : Conforter la place du réseau des Missions Locales en réaffirmant son identité de principal acteur territorial du service public pour l'insertion des jeunes

AXE 10

Renforcer la promotion de l'identité, de la place et de l'expertise particulières des Missions Locales auprès de l'ensemble des parties prenantes

Actions :

- 10.1 Consolider les moyens d'actions de l'ARML BFC sur la communication afin de renforcer les actions de promotion des Missions Locales
- 10.2 Continuer à développer et animer des partenariats régionaux et favoriser l'essaimage et l'identification des partenariats territoriaux développés par les Missions Locales BFC
- 10.3 Renforcer la fonction d'observatoire régional de l'ARML BFC et l'appui proposé aux Missions Locales en tant qu'observatoires territoriaux de la situation et des besoins des jeunes

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE ET MODALITES D'ÉVALUATION

L'association s'est dotée d'un nouveau projet associatif afin de réaffirmer son engagement auprès des Missions Locales de Bourgogne-Franche-Comté.

Le Conseil d'Administration de l'association ainsi que l'ensemble de l'équipe salariée s'engagent donc à respecter les valeurs réaffirmées par le présent projet et à œuvrer à la mise en œuvre de ses orientations.

La première condition de réussite réside dans la communication régulière auprès de l'ensemble des membres, du réseau régional, de l'équipe et des partenaires du projet associatif et des actions conduites dans ce cadre.

L'ARML BFC prend ainsi l'engagement de diffuser par tout moyen adapté son projet associatif dès sa validation, puis à chaque membre et salarié entrant dans l'association.

La deuxième condition réussite de mise en œuvre de ce projet associatif réside dans l'intégration de l'ensemble de ses orientations dans la démarche d'amélioration continue de l'ARML BFC, en lien avec le référentiel national de labellisation.

Aussi les orientations et axes du présent projet seront-ils spécifiquement intégrés dans le plan d'amélioration continue de l'association, avec la formalisation pour chacun :

- d'une fiche action dédiée
- d'indicateurs de suivi et d'évaluation

L'évaluation sera complétée par le questionnaire annuel de mesure de satisfaction adressé aux Missions Locales par l'ARML.

Un bilan sera réalisé chaque année dans le cadre du bilan annuel de la démarche d'amélioration continue de l'association.

En complément, il pourra être proposé l'occasion des 24 premiers mois de mise en œuvre d'organiser une réunion « point d'étape » associant présidences, directions et salariés de l'ARML.

